

**LA MISE EN ŒUVRE
DU PLAN REUSSIR EN LICENCE :
UNE PREMIERE ETAPE**

UN BILAN D'ETAPE APRES DEUX ANNEES

Le Plan pluriannuel pour la réussite en licence trouve son origine dans la mise en regard d'un constat et d'un objectif :

- **le constat** : un taux d'échec trop important dans le premier cycle universitaire, en particulier en première année. En effet, sur 100 nouveaux bacheliers qui s'inscrivent en première année de licence et dont la présence effective dans la formation est vérifiée au 31 octobre, 52 passent l'année suivante en seconde année, 23 redoublent, 19 se réorientent (9 en STS, 8 dans une autre formation supérieure, 2 dans une formation non supérieure) et 6 arrêtent leurs études.
- **l'objectif** : porter 50% d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 44,7% en 2008, ce qui nécessite tout à la fois d'accueillir davantage de bacheliers en poursuite d'études et d'accroître les taux de réussite.

Le Plan se situe dans le prolongement direct de trois orientations stratégiques :

- la construction de **l'espace européen de l'enseignement supérieur** autour du schéma LMD, fondé notamment sur la spécialisation progressive dans les études et la fluidité des parcours, de façon à favoriser la réussite ;
- **l'orientation active** qui met en rapport le projet personnel de l'étudiant, ses capacités et les débouchés de la filière dans laquelle il envisage de s'engager ;
- la mise en œuvre de **la loi relative aux libertés et responsabilités des universités** qui confie à ces établissements des missions supplémentaires d'orientation et d'insertion professionnelle.

En se concentrant sur le maillon le plus fragile de notre enseignement supérieur, le Plan a engagé une rénovation en profondeur du cycle licence qui accueille 850.000 étudiants, dont chaque année environ 280.000 nouveaux entrants.

A l'issue des deux premières années universitaires de mise en œuvre du Plan (2008/2009 et 2009/2010), plusieurs éléments positifs doivent être soulignés :

- **une réelle mobilisation des équipes de direction** et, plus largement, de la communauté universitaire sur les questions pédagogiques : le Plan est directement à l'origine de nombreux débats dans les instances des universités et de leurs composantes sur les objectifs des formations et les modalités d'enseignement. Il s'est traduit par de nombreuses initiatives innovantes en matière pédagogique. Son impact sur le volet « formation » des contrats passés entre l'Etat et les établissements a été déterminant.
- **un net renforcement de l'encadrement des étudiants permettant :**
 - d'assurer un suivi beaucoup plus personnalisé de chacun d'entre eux à tous les stades du cursus, avec cependant un effort particulier sur la première année qui a vocation à permettre au nouveau bachelier d'acquérir son autonomie dans le travail universitaire ; des dispositifs

comme **le tutorat ou les enseignants référents, souvent cumulés, sont mis en œuvre dans la quasi-totalité des universités ; l'augmentation du volume d'enseignement ou la constitution de travaux dirigés à faibles effectifs sont observées dans une majorité d'établissements ;**

- de repérer et soutenir les étudiants en difficulté : **pratiquement toutes les universités portent des initiatives en ce sens, qu'il s'agisse de mises à niveau, de rattrapages ou de répétitions avant une seconde session d'examen ;**
 - ou, lorsque c'est nécessaire, de préparer une réorientation réussie.
- **une meilleure prise en compte de la dimension professionnalisante de la formation :**

L'effort entrepris doit toutefois être prolongé et amplifié dans la mesure où l'on note que la situation est inégale selon les universités, selon les composantes ou selon les domaines disciplinaires. En outre, la démarche « qualité » et en particulier l'évaluation des enseignements par les étudiants sont encore insuffisamment développées, alors qu'elles constituent un levier important dans l'évolution des formations aussi bien en termes de contenus que de méthodes.

Un échantillon de 200 actions représentatives mises en œuvre dans le cadre du Plan est présenté. Il est suivi d'une analyse plus détaillée et illustrée par des exemples des principales mesures, selon 5 axes :

- **accueillir les nouveaux étudiants**
- **renforcer l'encadrement pédagogique**
- **soutenir les étudiants en difficulté ; favoriser, le cas échéant, leur réorientation**
- **professionnaliser les enseignements**
- **s'engager dans une démarche qualité**

En accord avec le ministère, le comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle a lancé début décembre une enquête détaillée auprès des établissements, afin de mesurer de façon exhaustive chacun des dispositifs mis en place. Les éléments en seront collectés et dépouillés d'ici la mi-mars 2011.

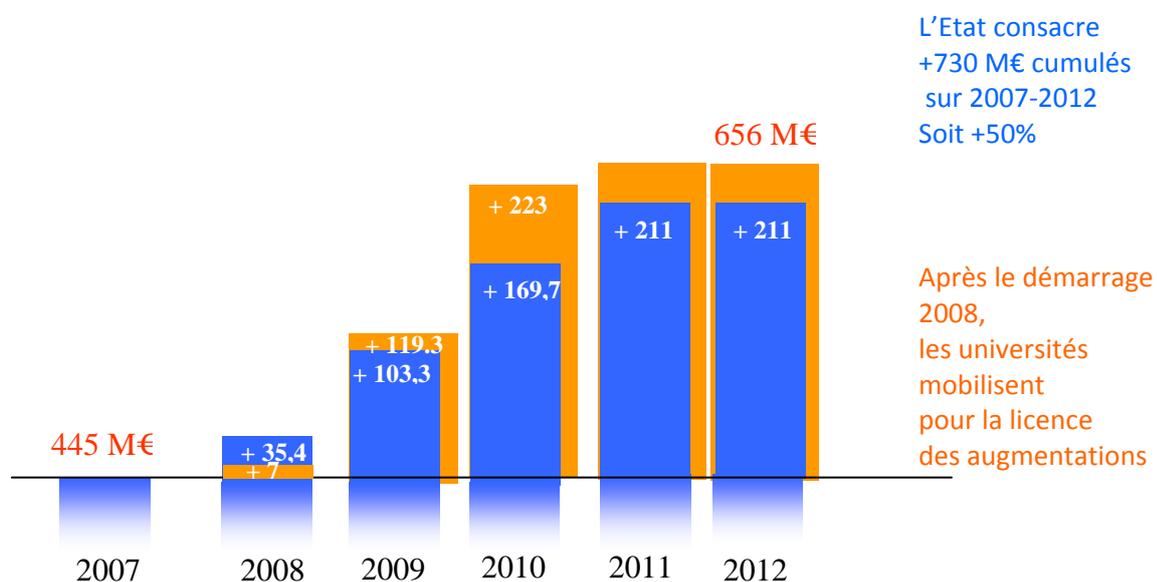
En termes budgétaires, le Plan Réussir en Licence représente un **effort de 730 millions €** cumulés supplémentaires sur la période 2007-2012, soit une augmentation de 50% par rapport aux crédits que l'Etat consacrait à la licence en 2007.

L'Etat a honoré chaque année ses engagements. Pour 2011, 41 M€ supplémentaires sont prévus à ce titre. Dans le même temps, les universités, après une période d'amorçage pour la mise en place des dispositifs, se sont pleinement approprié les objectifs du Plan.

L'effet de levier a en effet joué à plein :

- en 2009, l'Etat a notifié 103,3 millions € aux universités pour la mise en œuvre du plan réussir en licence, en plus des 445 M€ qu'il consacrait déjà à la licence, tandis que les universités faisaient un effort supplémentaire de 16 millions € dans leurs budgets.
- en 2010, pour 169,7 millions € de financement de l'Etat en plus des financements existants, les universités mobilisaient près de 53,3 millions € supplémentaires.

En 2011 et 2012, avec 656 M€ consacrés à la licence, l'Etat donne aux universités la visibilité pluriannuelle nécessaire à la consolidation des dispositifs en faveur de la réussite des étudiants en licence.



- Moyens notifiés par l'Etat au titre du plan réussir en licence
- Moyens supplémentaires mobilisés par les universités pour la licence dans leurs budgets

Un échantillon de 200 actions représentatives

Universités	Nb univ.	Nb mesures	Mesures	Caractérisation
AIX MARSEILLE 1	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Plusieurs dispositifs destinés à améliorer l'accueil des étudiants : un questionnaire mis en ligne pour évaluer le niveau des nouveaux entrants, un entretien avec l'enseignant référent dès la rentrée, le renforcement du tutorat dès les premiers résultats, une éventuelle réorientation possible. 5200 étudiants concernés, 16000 heures tutorat, 1600 heures d'enseignants référents.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Le développement du contrôle continu en L1 et L2 dans toutes les filières permet également de repérer les étudiants en difficulté et de préconiser un tutorat d'accompagnement.
AIX MARSEILLE 2	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Organisation de tests de positionnement dès la rentrée destinés aux nouveaux étudiants et débouchant sur des conseils en méthodologie, des ateliers de soutien et d'orientation (implication des enseignants référents).
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Création d'une Unité d'enseignement "projet professionnel personnalisé" (obligatoire ou optionnelle selon les formations) destinée à accompagner l'étudiant dans la construction de son projet (1700 étudiants) ; mise en place du C2e "certification en environnement de l'entreprise" permettant à l'étudiant de suivre un enseignement professionnalisé.
AIX MARSEILLE 3	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Le suivi personnalisé des étudiants est assuré par un enseignant référent. Son rôle est de conseiller, observer la scolarité, détecter le décrochage, recevoir individuellement l'étudiant au moins 2 fois/trimestre, l'accompagner dans ses orientations. Ce suivi a été mis en place dans 4 composantes pour 1700 étudiants de L1/L2 sur Aix et Marseille, 64 enseignants impliqués.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Formation à la méthodologie documentaire. Module pédagogique obligatoire ou optionnel selon les formations pour optimiser l'usage de la documentation et accéder à la culture de la spécialité et la maîtrise des compétences en C2i. (1950 étudiants en L1, 29 chargés de TD impliqués).
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Mise en place d'une plateforme destinée à répondre à la problématique de l'insertion professionnelle. Entretiens individuels avec les étudiants, ouverture de 10 postes informatiques pour des consultations internet, plaquette destinée aux étudiants pour présenter les formations, guide des passerelles, conférences métiers, modules de recherche d'emploi et d'élaboration de projet professionnel (10 000 étudiants concernés, 14 IATOS, 1 EC).
Amiens	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Organisation d'une prérentrée avec une présentation de l'université et une évaluation des étudiants (tests d'évaluation et aide aux inscriptions pédagogiques).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place de TP et TD renforcés, d'ateliers d'expression écrite et orale ainsi que d'une diversification des méthodes pédagogiques : organisation d'examens blancs et de colles.
ANGERS	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	En Droit-Economie-Gestion une semaine d'intégration est mise en place, ainsi que des tests de positionnement en langues, une remise à niveau intensive sur les 3 premières semaines, un contrôle continu intégral en L1 et la mise en place d'un tutorat ciblé obligatoire. En Lettres, Langues et sciences humaines, sont prévus également, une semaine d'intégration, des tests de positionnements en techniques rédactionnelles, une remise à niveau, avec ajout d'une heure de formation par semaine. En Sciences : la mise en place de cours-TD intégrés et une diversification des modes d'évaluation des compétences.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'enseignants référents chargés d'assurer un accompagnement individualisé des étudiants : leur rôle et leur activité font l'objet d'un suivi.

ANTILLES - GUYANE	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un soutien pédagogique est organisé pour les étudiants en difficulté ou qui souhaitent renforcer leurs connaissances. Ce soutien revêt plusieurs formes selon les composantes : mise à niveau, soutien disciplinaire, dédoublement de groupes de TD, révision assistée des examens, ateliers de méthodologie disciplinaire. (10 groupes de 20/25 étudiants en L1 selon les filières).
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	L'UFR Lettres et Sciences humaines a mis en place, parmi d'autres actions d'accompagnement, un atelier d'écriture en langue française et de révision grammaticale. Les groupes sont limités à 25 étudiants de L1. Après établissement d'évaluations diagnostics en fonction des premières notes de contrôle continu et entretien avec les enseignants-référents, les étudiants sont invités à suivre des actions d'accompagnement.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'enseignants référents en S1 et S2 : 10 HTD par groupe de 35 étudiants. Définition du rôle de l'enseignant référent : faciliter l'intégration des primo-entrants, identifier les difficultés des étudiants, former les tuteurs pédagogiques étudiants, mettre en place les dispositifs tutorés de renforcement adéquats, en ligne ou en présentiel.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Création d'UE de découverte professionnelle pour la construction du PPE proposée par le SCUJO-IP, au S2 et au S4 : deux UE de 24 HTD à tous les étudiants de l'université, intitulées : "se préparer à réaliser un stage" et "penser son parcours professionnel" (400 étudiants).
ARTOIS	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Encadrement pédagogique des étudiants en petits groupes. Reconnaissance du statut d'enseignant référent. Mise en place d'enseignements destinés à l'amélioration de l'expression écrite et orale et de la culture générale et de formations à l'autonomie dans le travail. Développement du contrôle continu en L1.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	En S2, mise en place d'une unité d'enseignement libre intitulée "Projet personnel de l'étudiant", formation pouvant être complétée en cours de licence par une UE supplémentaire, libre également, et par un stage conventionné avant la fin du cursus licence.
AVIGNON	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Organisation d'une prérentrée avec une présentation de l'université et une évaluation des étudiants (tests d'évaluation et aide aux inscriptions pédagogiques).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Développement de l'accompagnement personnalisé des étudiants : le tutorat pédagogique en L1 (2 000 étudiants concernés). Réorientation à la fin du S1 : les équipes pédagogiques, après avoir repéré les étudiants en situation d'échec, proposent une réorientation au sein de l'établissement lors d'un entretien individuel. Dans chacune des mentions de licences, introduction du projet personnalisé d'orientation.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	La généralisation du contrôle continu a été assurée avec un allongement des semestres de 12 à 15 semaines pour tous les étudiants de L (plus de 3900 étudiants concernés) permettant une meilleure organisation du temps de travail.
BESANÇON	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Mise en place de passerelles entre les filières d'un même domaine. Mise en place de modules spécifiques préparés en L2 destinés aux étudiants des licences généralistes leur permettant d'accéder aux licences professionnelles.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'enseignants référents : interlocuteur privilégié pour l'étudiant, lui permettant lors d'entretiens individuels d'identifier ses points faibles. Sont proposés également : un soutien disciplinaire et un conseil effectués par des étudiants tuteurs ou "répétiteurs" intégrés aux équipes pédagogiques.

Bordeaux 1	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Mise en place d'un parcours spécifique « rebondir » permettant aux étudiants en situation d'échec (ayant moins de 8/20 aux évaluations des tronc communs) de compléter leurs acquis pour favoriser une réorientation positive conforme aux aspirations professionnelles des étudiants. Ce S2 permet aux étudiants soit de préparer une insertion, soit une autre licence, soit une formation en alternance. Ce semestre peut être également une remise à niveau pour refaire une bonne année ou de se réorienter y compris vers l'IUT. Ce dispositif est proposé également aux étudiants inscrits en IUT en difficulté
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	La mise en place à la rentrée 2009 d'un contrôle continu intégral en 1 ^{ère} année a permis : d'allonger l'année universitaire de 12,5 semaines à 15 semaines ; de limiter l'échec en L1 en permettant à l'étudiant de mesurer son niveau en temps réel et d'adapter son rythme de travail ou de solliciter un soutien.
BORDEAUX 1		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation/ parcours/	Un « contrat d'études » pour les étudiants les plus fragiles qui le souhaitent : ils bénéficient au cours du 1er semestre d'un dispositif d'accompagnement : soutien dans les matières scientifiques et suivi individuel par un enseignant référent. Des « stages d'excellence » pour les étudiants les plus avancés : les étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats au 1er semestre se voient proposer un stage d'un mois dans un laboratoire de recherche à l'issue du L1. Une vingtaine d'étudiants en ont bénéficié en juillet 2010 ; Un « cycle préparatoire » offrant un parcours de licence renforcé à l'issue duquel les étudiants intègrent l'une des écoles de l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB), qui rassemble les écoles d'ingénieurs présentes sur le site. Ce partenariat entre université et grandes écoles permet en retour d'augmenter le nombre d'ingénieurs diplômés inscrits en doctorat.
BORDEAUX 2	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Semaine de prérentrée organisée par chaque composante (visite de l'université, présentation des études, cours de méthodologie et stages de remise à niveau dans certaines filières).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Dispositif de tutorat en première année de Santé (2000 étudiants, 172 tuteurs). Pour les autres filières, tutorat renforcé en L1 (50 enseignants référents se répartissent les étudiants par groupe avec les tuteurs (3 240 heures de tutorat). Tutorat maintenu en L2 et L3 mais sans caractère obligatoire. Augmentation du contrôle continu.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Mise en place du PEC (Portefeuille d'expériences et de compétences) : 200 étudiants concernés.
BORDEAUX 3	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Une prérentrée est organisée sous forme d'une semaine d'intégration. Les étudiants sont convoqués personnellement (2 800 étudiants concernés) et sont répartis par groupes de 25 à 30 encadrés par 30 tuteurs formés et rémunérés. Après une présentation générale de l'université, les étudiants participent à trois ateliers obligatoires (environnement numérique de travail, bibliothèques et ressources documentaires, certifications en langues). Lors de cette prérentrée un premier contact est prévu avec leur futur enseignant référent (1 référent pour 20 étudiants).
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	L'accompagnement à l'insertion professionnelle prévoit : en L1 une sensibilisation à la démarche du PPP, des conférences et forums de découverte des métiers, une consolidation du choix de la filière ou une réorientation ; en L2, une introduction du module "construction du PPP" organisée autour de 4 séquences de travail ; en L3, une introduction du module "insertion professionnelle", une consolidation du projet professionnel, une aide à la recherche de stages, la rédaction de CV et de lettres de motivation et une simulation d'un entretien d'embauche.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Un renforcement des compétences en langue française (rédactions, exposés, essais, dissertations) est assuré sous formes d'ateliers d'écriture et de pratiques innovantes.

BORDEAUX 4	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Passerelles organisées entre les licences générales et les formations courtes : l'IUT propose en S2 une formation spécifique aux étudiants ainsi que des stages.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un module de mise à niveau est proposé aux étudiants de BTS et d'IUT de L2 souhaitant s'orienter en LP.
BREST	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Un portfolio est proposé aux étudiants en L1 pour se repérer, valoriser leurs acquis et leurs compétences et construire un projet. Les enseignants référents comme les enseignants sont invités à se référer à ce document. Il accompagne l'étudiant durant tout le cursus de licence.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Un tutorat pédagogique est institué de manière systématique en sciences et en STAPS ; des séances de révisions et de remises à niveau en sciences ; des UE de remise à niveau en orthographe, syntaxe, culture générale et en anglais sont proposées aux étudiants de L1 en STAPS. Des ateliers de méthodologie du travail universitaire sont organisés dans toutes les composantes.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Mise en place d'une UE de stage obligatoire en sciences et d'un stage de découverte de l'entreprise de 2 semaines.
BRETAGNE SUD	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Dans le cadre du projet réussite, les étudiants en situation d'échec ou de difficulté durant le 1 ^{er} semestre peuvent, en accord avec le tuteur, s'inscrire au cycle d'orientation et de consolidation (COC) dans lequel il leur est proposé : une formation de 9 semaines pour consolider leurs connaissances sanctionnée par un examen final, des séances d'information pour définir un nouveau projet professionnel ainsi qu'une aide à la réalisation de dossier de candidature.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Tous les étudiants de L1 doivent suivre un enseignement de méthodologie du travail universitaire : une UE spécifique est mise en place dotée d'ECTS.
CAEN	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Organisation d'une préentrée ayant comme objectifs d'une part la présentation de l'université (visite du campus, du service commun de documentation..), d'autre part une évaluation des étudiants (tests d'évaluation, entretiens individuels ou en petits groupes, ateliers).
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Organisation de passerelles entre les filières : réorientation vers un DUT après remise à niveau ; partenariat privilégié établi entre l'UFR de sciences et le lycée Dumont d'Urville (Caen) facilitant les réorientations vers des BTS ; des passerelles entre les licences LEA et LLCE, les lettres modernes et les lettres classiques, ou encore entre les lettres modernes et les sciences du langage ; des passerelles privilégiées entre STAPS et psychologie et la licence de sciences de l'éducation, accessibles à tous les étudiants de L2.
Cergy-Pontoise	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Réorientation organisée vers les licences professionnelles : mise en place en L2 de cours de sensibilisation aux LP notamment pour les étudiants de l'UFR lettres et sciences humaines ; les cours de sensibilisation sont systématiquement organisés à l'IUT de Cergy.

CHAMBERY	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'un enseignement de méthodologie universitaire pour les étudiants en Licence de droit qui concerne tous les étudiants de S1. Les cours ont lieu sous forme de TD en petits groupes. Des enseignements de méthodologie sont proposés également en S2, S3 et S4 pour les étudiants en difficulté.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Pour les étudiants de L1 en Sciences et technologies des tests de niveau en mathématiques, physique et chimie sont organisés. Un soutien pédagogique obligatoire est prévu pour les étudiants en difficulté. Tous les étudiants de L1 et L2 bénéficient d'un enseignant référent.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Mise en place de passerelles entre les 2 IUT et les autres composantes de l'université : en L1 vers les IUT, en L2 vers les licences professionnelles.
CLERMONT FERRAND 1	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Mise en place d'un dispositif d'accueil de rentrée généralisée avec l'organisation de tests de niveau, d'un tutorat d'accueil ; une UE de méthodologie de travail universitaire est prévue pour tous les S1.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'enseignants référents en L1 et du tutorat pédagogique. Renforcement du contrôle continu. Constitution de petits groupes en TD et diminution du nombre de cours en amphî.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Le PPP est généralisé en Licence ; des UE de professionnalisation préparent l'étudiant à l'entretien de recrutement en partenariat avec l'APEC ; des stages sont prévus dans toutes les composantes. Mise en place du CLES niveau 1 et 2 et du C2i. Une UE de méthodologie de travail universitaire est intégrée dans tous les parcours de licence.
CLERMONT FERRAND 2	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Mise en place d'une semaine de prérentrée. Elle comprend une visite guidée du campus avec des tuteurs (50), une présentation des formations et une aide à l'orientation pédagogique, un entretien individuel avec un directeur d'études et une aide au choix des modules. 1 900 étudiants sont concernés par ce dispositif.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Mise en place de passerelles vers les licences professionnelles : dès le L1 et en L2, des modules optionnels et des UE libres identifiées permettent aux étudiants une intégration progressive vers les LP.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Des enseignements de mise à niveau sont proposés dans toutes les UFR, notamment une préparation aux études scientifiques pour les non titulaires du bac scientifique voulant se réorienter en sciences (300 heures/ 56 étudiants). Création de modules de culture générale pour l'UFR LLSH (700 heures d'enseignement). Remédiation linguistique en LLSH. Après repérage des étudiants en difficulté en ST, une aide à la réorientation est en outre organisée dans le cadre d'entretiens individuels avec les enseignants.
Corse	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	La réorientation des étudiants en difficulté est organisée avec l'aide de l'enseignant référent et du directeur d'études, en S1 vers une autre mention ou vers un nouveau domaine de formation ; proposition de passerelles soit en L1 soit en L2 entre l'IUT et les autres composantes de l'université.

CUFR CHAMPOLLION	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Mise en place d'un dispositif complet d'accueil et d'information des nouveaux étudiants avec conférences et semaine d'orientation.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un dispositif spécifique est mis en place pour lutter contre l'abandon en cours de L1 : un suivi individuel téléphonique est réalisé auprès des étudiants repérés absents. Ces informations permettent de cibler les causes de décrochage et d'abandon. Les étudiants sont reçus après rendez vous par le SIOU, les services médicaux et l'équipe pédagogique.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Dans certaines mentions (domaines SHS et STS) mise en place d'enseignants référents en L1 pour chaque matière, mise à niveau adaptée afin de favoriser les passerelles, parrainage pour chaque étudiant de L1 par un étudiant référent de L3, groupes de soutien personnalisé fonctionnant en petits effectifs notamment en SHS.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Une UE obligatoire est proposée à tous les étudiants de L1 pour l'élaboration du projet personnel et professionnel. L'équipe pédagogique de cette UE est composée de professionnels de l'orientation et de l'insertion. Développement des TICE dans le cadre de l'ouverture d'un "bâtiment du multimédia" permettant le déploiement des points d'accès à internet sur le campus ainsi que la formation des enseignants et des personnels administratifs aux outils des TICE. Un stage est obligatoire dans le cursus licence. Les étudiants sont encadrés par un ou deux enseignants référents "stages" qui organisent l'encadrement pédagogique et le suivi.
DIJON	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	La réduction des effectifs d'étudiants en TD et la mise en place de cours intégrés permettent un meilleur encadrement et suivi des étudiants.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Des modules de mise à niveau, des modules de méthodologie et un contrat de soutien pédagogique sont mis en place pour les étudiants en difficulté.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Dans le cadre de la professionnalisation des parcours, l'université développe un ensemble de mesures (projet professionnel de l'étudiant, recherche documentaire, cycles de conférences, renforcement de l'apprentissage des langues vivantes).
EVRY	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Un stage de prérentrée de quinze jours (du 31 août au 11 septembre) est prévu permettant : la découverte des lieux ressources et de l'environnement universitaire (bibliothèque universitaire, laboratoire de langues, pôle d'information et d'orientation des lycéens et des étudiants), une présentation de l'offre de formation, une rencontre avec les équipes pédagogiques et des étudiants des formations, ainsi qu'une initiation à la méthodologie du travail universitaire.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'enseignants référents au niveau de chaque année de licence : ils reçoivent périodiquement les étudiants pour les conseiller sur le choix des filières et des parcours et leur proposer des cours de soutien. Ce dispositif est complété par le tutorat pédagogique : les tuteurs (étudiants de L3 et de masters) bénéficient d'un encadrement, un enseignant est chargé de coordonner les actions de tutorat. Un enseignant documentaliste de la bibliothèque universitaire forme et encadre une équipe de 5 tuteurs spécialisés dans la recherche documentaire, capables d'accompagner les étudiants de toutes filières dans l'acquisition des méthodes de recherches documentaires.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Des tests d'évaluation des connaissances sont réalisés, permettant la constitution de groupes de niveaux dans les matières fondamentales et pouvant déboucher sur des programmes de remise à niveau personnalisés. Des cours de soutien sont également organisés notamment dans le domaine sciences et ingénierie.
		1	Evaluation des enseignements	Une évaluation interne des enseignements a été mise qui prévoit une participation des étudiants. Un courrier personnalisé est envoyé aux étudiants avec un questionnaire établi en concertation avec les étudiants représentés aux conseils de l'université, questionnaire également accessible en ligne sur le portail étudiant. Les résultats de l'enquête effectuée mention par mention sont transmis aux responsables de formations et mis en ligne sur le site intranet de l'université.

GRENOBLE 1	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Des passerelles sont mises en place permettant une réorientation des étudiants vers l'IUT à l'issue du S1 ou du S2. Un module universitaire de compétence est particulièrement destiné aux étudiants réorientés de médecine/pharmacie qui se retrouvent en L2 et ont besoin d'un nouveau cadrage de leur parcours de formation.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Dans le cadre d'une diversification des méthodes pédagogiques, les ressources en ligne ont été développées : conception, enregistrement et production de DVD.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place du tutorat pédagogique de soutien et d'un tutorat spécifique (e-learning de la L1 santé) : permanences dans les bibliothèques et salles informatique. Recrutement de 300 étudiants pour 16 000 heures. Organisation du C2i (concerne tous les étudiants de L1, soit 2000 étudiants).
GRENOBLE 2	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Une semaine d'intégration est organisée et concerne tous les nouveaux étudiants. Elle prévoit : une présentation de l'université, des tests de positionnement, une formation d'appropriation des outils de la bibliothèque (en moyenne 2 700 étudiants concernés).
GRENOBLE 3	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Le suivi des étudiants est assuré par des enseignants référents chargés d'accompagner les primo-inscrits : participation au dispositif de positionnement pour les étudiants en LCE et LEA, suivi obligatoire d'au moins 3 entretiens de 30mn, bilan de fin de semestre à mettre à la disposition du jury. Formations pour les enseignants volontaires avant la fin de l'année. 1 référent pour 20 étudiants (plus de 1400 inscrits en L1).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Une formation à la méthodologie documentaire est prévue : avec séance sur machine pour s'approprier l'ENT (adresse mail, espace personnel de stockage de documents, espaces de travail collaboratif, cours en ligne, offre documentaire).
LA REUNION	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Les dispositifs de suivi personnalisé des étudiants prévoient : la désignation d'un enseignant référent pour tous les étudiants ainsi qu'un dispositif de parrainage instauré pour les étudiants de L1.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	La réduction du nombre d'étudiants dans les cours et les TD (limitation des groupes de TD à 30 étudiants) permet un meilleur suivi des étudiants. Des groupes de soutien en petits effectifs sont en outre prévus pour les étudiants en difficulté.
LA ROCHELLE	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Des TD de soutien ont été organisés dans les matières fondamentales. Des interventions entre les sessions d'examen sont prévues afin de revenir sur les points des cours non assimilés. Sont également proposées des enseignements complémentaires : aide à la rédaction, compréhension linguistique, méthodologie de recherche documentaire...
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	La réduction des effectifs en TD (de 40 à 24) a été organisée en priorité dans les disciplines fondamentales.
LE HAVRE	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Une évaluation des nouveaux étudiants est prévue sous diverses formes : par des questionnaires en L1 de droit ; des entretiens en début et en fin de S1 en AES économie et en STS ; des tests d'expression écrite en Lettres et SHS.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Mise en place des dispositifs de remédiation, des « semestres passerelles » ou des « modules transversaux » dans le but de faciliter les réorientations.

LE MANS	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	La généralisation du tutorat étudiant est assurée à la fois en présentiel et à distance.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Une réduction des effectifs des groupes est assurée : en remplacement des cours par des TD dans le domaine DEG en L1 d'économie et de droit ; par la réduction en S1 des groupes de TD (30 étudiants au lieu de 40) dans le domaine STS.
LILLE 1	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un parcours aménagé est ouvert aux bacheliers technologiques, sans cours magistraux en L1, mais avec une organisation en petits groupes, une mise à niveau dans les disciplines scientifiques et un tutorat, avant de rejoindre le parcours classique en L2.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Pour l'élaboration du projet personnel et professionnel, trois modules méthodologiques sont mis en place (module de travail universitaire, méthodologie du PPP, initialisation d'un portefeuille de compétences), obligatoires sur les 3 premiers semestres dès la rentrée 2010.
LILLE 2	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un dispositif d'aide à la réussite est proposé -après un entretien individuel- aux étudiants ayant échoué aux examens du S1 : qui prévoit un contrat pédagogique accompagné d'un tutorat spécifique (75 étudiants concernés) ; des dispositifs de soutien spécifiques (culture générale, orthographe, grammaire, ateliers d'expression écrite et orale et séances de travaux dirigés par groupe de 10 étudiants). En 1ère année de médecine, un tutorat étudiant spécifique est également prévu : 670 étudiants concernés en 1ère année de médecine.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Des enseignants référents pour tous les étudiants de L1 sont prévus. Une réduction des effectifs de groupes de TD est assurée en L1 (groupe de 20 étudiants au lieu de 30).
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Un campus virtuel est intégré dans un espace numérique de travail avec notamment des outils numériques mis à la disposition des étudiants. Un centre de ressources de langues a été ouvert pour permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau de langues en utilisant des supports adaptés avec l'aide d'étudiants moniteurs.
LILLE 3	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Des journées de prérentrée sont organisées qui prévoient des sessions d'intégration (3000 étudiants et 22 enseignants chercheurs impliqués) et une découverte de l'université avec visites guidées (300 étudiants).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	4 types de tutorat sont prévus : d'intégration, de méthodologie documentaire, de méthodologie du travail universitaire et accompagnement pédagogique, et un tutorat de langues en L1. (60 tuteurs d'intégration, des enseignants chercheurs, des bibliothécaires sont impliqués). Renforcement du monitorat informatique et de bibliothèque.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Le dispositif des enseignants référents est conforté : un cahier de charges a été mis en place, une décharge de 16 heures est prévue pour ces enseignants qui ont en charge une vingtaine d'étudiants. Une quinzaine d'enseignants chercheurs et d'enseignants sont concernés.
LIMOGES	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Une augmentation du volume des enseignements de méthode est réalisée dans les domaines ALL et SHS : augmentation de 3 heures hebdomadaires par étudiant en L1 ainsi qu'en L2/L3. Elles permettent d'améliorer l'expression écrite et orale et de renforcer les méthodologies associées aux diverses disciplines. Elle permet de renforcer le contrôle continu. Une réduction de la taille des groupes de TD à 24 étudiants en L1 et 36 en L2 et L3 a été effectuée (1300 étudiants concernés).
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Une année zéro ou classe préparatoire à l'entrée en licence scientifique en S1, est ouverte aux étudiants volontaires n'ayant pas les prérequis suffisants.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Validation en licence d'un stage de 6 semaines effectué en L3 ou d'une expérience professionnelle en entreprise, administration, établissement d'enseignement, association... (1 200 étudiants concernés).

LITTORAL	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Une semaine d'intégration est prévue pour les nouveaux étudiants qui prévoit un repérage des étudiants en difficulté et un dispositif de tutorat ainsi qu'un entretien avec le directeur des études.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Mise en place de modules technologiques en L2 en vue d'une entrée dans l'une des 4 LP en Sciences. En droit, les deux LP du département de droit sont accessibles aux étudiants de L2.
LYON 1	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un repérage des étudiants en difficulté est effectué en STAPS par un questionnaire, un suivi personnalisé et individualisé est prévu. Les étudiants peuvent se réorienter notamment vers des DEUST.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Pour les étudiants des filières scientifiques, en échec à l'issue du S1 de licence ou de DUT, un semestre de détermination (S2D) est proposé, composé d'une UE de détermination et d'une UE transversale. Ce dispositif permet des réorientations vers des études dans un champ disciplinaire différent. Un semestre de réorientation ou de remédiation vers les formations technologiques (RemFor't) est mis en place : il permet aux étudiants des filières généralistes de se spécialiser dans un champ disciplinaire technologique et aux étudiants en difficulté de redéfinir leur projet professionnel.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Un soutien spécifique des étudiants est organisé par des tuteurs anglophones pour leur permettre de perfectionner la langue anglaise et améliorer leurs compétences en expression orale (4000 étudiants concernés).
LYON 2	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Pour les étudiants de L1, un tutorat d'accompagnement est organisé, une inscription en ligne possible, afin de permettre à chaque étudiant qui le souhaite un approfondissement des cours, une aide à la préparation des examens ainsi qu'un renforcement des méthodes de travail universitaire.
LYON 3	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Après un entretien avec l'équipe pédagogique, les étudiants en difficulté dès le S1 se voient proposer une réorientation après information sur les autres filières en STS et en IUT.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Définition du projet personnel de l'étudiant en L2 : information spécifique sur les différentes filières de L3 permettant à l'étudiant de s'orienter soit vers la licence générale, soit vers une licence professionnelle en fonction de son projet personnel.
MARNE LA VALLEE	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place en L1 de 4 ateliers d'une durée de 1h30 sur 10 semaines pour les matières principales (chimie physique, électricité électronique mathématiques).
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	La réorientation des étudiants en difficulté en S1 est assurée par l'organisation de passerelles avec les IUT et une généralisation des passerelles d'accès aux STS.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Des conférences de 2 heures par semaine sont organisées sur les métiers par deux enseignants et animées par des professionnels (700 concernés).
METZ	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Une mise à niveau des étudiants repérés comme fragiles est prévue : un tutorat d'accueil et d'accompagnement pour les étudiants en difficulté avec une aide au travail personnel et à l'autoformation.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Création d'ateliers d'écriture et de soutien à l'expression écrite et orale, en L1, en Arts Lettres Langues, SHS et Droit Economie Gestion.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Des UE « passerelles » sont créées pour les étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS souhaitant poursuivre leurs études dans une filière généraliste.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Développement des semestres "décalsés" existant à l'IUT à Metz et à Thionville-Yutz, étendus aux mathématiques, à l'informatique et à la physique. Dans chacun des domaines, le volume horaire des UE a été harmonisé, afin de permettre une réorientation entre les mentions du domaine à la fin du S1 ou du S2. Dès le S4, des UE complémentaires peuvent être choisies par les étudiants qui envisagent une orientation vers une licence professionnelle.

MONTPELLIER 1	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	En L1, organisation d'un dispositif d'appui, le tutorat d'accompagnement disciplinaire et transversal (aide au travail disciplinaire, aide au travail documentaire, appui aux techniques d'autoformation). Le tutorat disciplinaire est instauré dans l'ensemble des composantes, avec création de nouveaux tutorats spécifiques : accompagnement des sportifs de haut niveau, des étudiants en situation de handicap.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Augmentation des cours en petits groupes dans les UE identifiées comme ayant des faibles taux de réussite. Des enseignants référents ont été formés pour accompagner les étudiants de L1 en situation d'échec. Des dispositions spécifiques ont été prises : TD supplémentaires pour les révisions, le développement du tutorat, l'encadrement du PPP, la création de TD de soutien dans les matières où le taux de réussite est le plus faible, la diminution de la taille des groupes en méthodologie, en communication et informatique.
MONTPELLIER 2	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Des passerelles d'intégration sont prévues pour des étudiants titulaires de DUT et de BTS, après étude de leur dossier par l'équipe de formation de la mention de Licence concernée, généralement en L2 ou L3 et suivant le contenu du dossier et la discipline concernée. L'université développe dans certaines formations un dispositif double : une remise à niveau obligatoire de trois semaines début septembre ainsi qu'un soutien pédagogique aux étudiants en difficulté au cours des deux premiers semestres de leur cursus de licence, soit avec des UE de soutien existantes soit avec des UE de soutien spécifiques.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Organisation d'un dispositif permettant une meilleure intégration des licences professionnelles dans la licence générale : plusieurs parcours sont prévus dans des mentions de licence généraliste permettant aux étudiants d'aller vers une LP (ex : en Sciences, Technologies santé, la licence mention chimie présente quatre parcours, les trois premiers parcours sont généralistes, le quatrième est professionnel débouchant en L3 sur la licence pro parfum arôme et cosmétique).
MONTPELLIER 3	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Une UE de "rattrapage consolidation" en S2 est proposée aux étudiants en situation d'échec, à la place d'une option, pour leur permettre de consolider leurs connaissances dans la dominante concernée. Des actions spécifiques ont également été mises en place selon les composantes : soutien avant l'examen ou le partiel en L1, valorisation de l'intervention sociale en L2, maîtrise des TIC et des langues de L1 à L3.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Consolidation du dispositif d'enseignant référent en S1 et S2, chargé d'identifier les difficultés des étudiants, de les conseiller dans leur parcours d'études, de former les tuteurs, de mettre en place les dispositifs tutorés de renforcement, en ligne ou en présentiel (3000 étudiants concernés).
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Mise en place du projet professionnel personnalisé ayant pour objectif de permettre à l'étudiant de formuler, de clarifier ses projets de formation, de découvrir de nouveaux secteurs professionnels (3000 étudiants concernés).
MULHOUSE	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Une semaine de prérentrée est organisée permettant d'une part une présentation de l'université et des services, d'autre part l'organisation de tests de niveau permettant à l'équipe pédagogique de repérer les étudiants fragiles.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'enseignants référents tout au long du cursus licence et du tutorat durant le L1. Dans le domaine DEG, semestre à vitesse plus lente permettant de reprendre les bases en L1 (80 étudiants concernés).
NANCY 1	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'enseignants référents, d'un tutorat pédagogique et de cours de soutien organisés en petits groupes. Un semestre de transition est prévu pour les étudiants les plus faibles.
		1	Evaluation des enseignements	Mise en œuvre d'une procédure d'évaluation d'UE de L1 dans toutes les licences en sciences et technologies et en STAPS.

NANCY 2	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Des cours de méthodologie et un encadrement renforcé est prévu dès les premières semaines de septembre : dédoublement des TD, tutorat d'accompagnement (recrutement d'une centaine de tuteurs), mise en place des enseignants référents. Le contrôle continu est renforcé.
NANTES	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Chaque nouvel étudiant est doté d'un carnet de route qui est le lien entre l'étudiant et l'équipe pédagogique : ce carnet permet à l'étudiant, tout au long de son cursus, de s'inscrire dans une démarche d'orientation et de professionnalisation dès le L1 (3000 étudiants concernés).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place du tutorat d'accompagnement, d'enseignants référents chargés de faciliter la transition lycée université et d'accompagner l'étudiant durant son cursus. (4 400 étudiants concernés en L1 et 2850 étudiants en L2).
NICE	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Enseignants référents mis en place dans toutes les composantes (161 enseignants référents). Un repérage des étudiants en difficulté est prévu suivi d'un tutorat d'accompagnement (123 étudiants tuteurs).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Accès renforcé à la documentation : allongement des heures d'ouverture des BU sur tous les sites, formation à la méthodologie documentaire, développement de la documentation pédagogique traditionnelle ou numérisée.
NIMES	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Période de préentrée pour tous les étudiants de L1 avec des tests de niveaux, une présentation de l'ENT, un enseignement de recherche bibliographique, une Unité d'enseignement de méthodologie du travail universitaire.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Le projet personnel et professionnel est mis en place tout au long du cursus licence. Des stages en L3 sont obligatoires.
Nouvelle Calédonie	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Mise en place du semestre RSL (semestre Réussir sa licence) destiné à tous les étudiants de S1 repérés en difficulté. Des enseignements organisés en petits groupes permettent à ces étudiants d'acquérir les bases indispensables à leur réussite (UE d'enseignements disciplinaires et UE de préparation à la session 2 du S1 et préparation au C2i).
ORLEANS	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Selon les avis d'orientation active, en fonction du type de baccalauréats ou à l'issue de tests de niveau effectués lors de l'accueil des étudiants, des remises à niveau sont conseillées aux étudiants de L1. Le tutorat est assuré au S1 voire au S2 par des enseignants, des étudiants ou selon un mode mixte.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Diminution des effectifs en cours magistraux au profit de TP avec l'objectif de supprimer ce type d'enseignement pour des TD ou Cours-TP intégrés en L1 et en L2. Enseignants référents mis en place.
PARIS I	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Réorientation possible en S2 : une commission étudie le dossier de l'étudiant, un entretien de bilan-orientation est proposé aux étudiants de S1 en difficulté et une nouvelle licence peut être commencée en février, avec un semestre à rattraper (les UE validées au premier semestre donnant droit à des dispenses, le cas échéant) ; une réorientation vers un BTS, un DUT, une école (gestion, paramédical, social...), une formation professionnalisante en formation classique ou en alternance est également possible.
PARIS II	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Création de 3 "parcours", organisés autour d'un tronc commun fort, en licence Droit : parcours "réussite" ou parcours progressif, fondé sur le volontariat, destiné à lutter contre l'échec en première année ; parcours "renforcé" (Collège de droit), qui permet d'ajouter des enseignements spécifiques de haut niveau au parcours normal ; parcours "normal", qui propose une langue obligatoire (l'anglais) et des conférences de méthode en L1.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Des ateliers de professionnalisation, facultatifs, sont proposés durant les trois années de licence : des juristes professionnels initient les étudiants de L1 et de L3 aux métiers du droit. Les ateliers de L2 sont consacrés à l'informatique, avec préparation au C2i niveau 1.

PARIS III	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Un renforcement de l'horaire hebdomadaire de formation entre 18 et 26 heures selon les cursus est prévu pour assurer une meilleure méthodologie du travail universitaire (prise de notes, formation à la recherche documentaire, recherche d'autonomie intellectuelle...) ainsi que la création de formations à double compétences et des enseignements de professionnalisation.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Généralisation des enseignants référents : ils assistent les étudiants dans leurs démarches (emploi du temps, choix de cours), répondent aux questions pédagogiques, orientent vers les services ad hoc et aident à la transition du lycée vers l'université. Ils suivent les résultats des étudiants, les reçoivent en entretien pour repérer les difficultés.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Après un test de niveau réalisé lors de la prérentrée, les étudiants sont répartis en groupes en fonction de leurs besoins (faiblesse à l'écrit ou à l'oral, difficulté à argumenter, niveau de lecture...) et afin de combler leurs lacunes. Ils suivent des cours obligatoires, distincts des enseignements de méthodologie universitaire et disciplinaire.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Création de 2 UE de professionnalisation (2 ECTS chacune) afin d'aider les étudiants à construire leur projet personnel et leur projet de formation, puis leur projet professionnel et d'anticiper sur leur insertion. Formations en langues pour les non spécialistes afin d'arriver au niveau B2. UE obligatoire d'informatique en L1 et L2.
PARIS IV	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Stages de prérentrée fin septembre pour les étudiants de L1, L2 et L3 sur la base du volontariat avec accompagnement de tuteurs (2000 étudiants concernés).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Introduction d'un parcours d'initiation à la recherche documentaire pour tous les étudiants de licence afin de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les outils documentaires en les aidant à la recherche de références en bibliothèques.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Construction de bi licences avec des établissements partenaires (IEP) : cursus licence sciences-histoire, sciences philosophie, lettres sciences politiques créés en septembre 2009.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un socle fondamental suffisamment large, bi ou pluridisciplinaire selon les composantes, est proposé aux étudiants de L1, notamment au S1. A partir de ce socle, des réorientations éventuelles sont possibles en fin de L1, une arborescence d'enseignements « majeurs » et d'options « mineures » assure une spécialisation progressive des étudiants au cours des L2 et L3
PARIS V	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'enseignants référents, de tutorats d'accueil et pédagogique assurés par des étudiants de master, sous forme de TD de soutien.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Le projet personnel et professionnel est généralisé en L2 dans toutes les licences.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	En S1 et S2 l'introduction d'enseignements obligatoires d'autres disciplines permettent de faciliter les réorientations. Des passerelles sont mises en place en particulier de L2 vers les IUT et les LP.

PARIS VI	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	L'organisation d'un stage de 15 jours de remise à niveau, optionnel, destiné aux nouveaux étudiants de L1 : stage portant sur les matières principales de la filière choisie ; les cours sont assurés par des enseignants de l'université et les travaux dirigés par des étudiants tuteurs. Le nombre de places offertes est limité à 30 places en MIME (mathématiques-informatique-mécanique-électronique), 30 places en PCME, (physique-chimie-mécanique-électronique), 60 places en BGPC (biologie-géologie-physique-chimie). La priorité est donnée aux étudiants ayant été identifiés comme ayant réellement besoin d'une remise à niveau.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Certains étudiants en difficulté en L1 sont progressivement orientés vers un parcours professionnel en L2 : ils se voient proposer un stage long de 6 semaines ou plus, intégré au L2, ce stage pouvant constituer une étape vers la licence professionnelle.
		1	Evaluation des enseignements	Toute licence fait l'objet d'une évaluation, y compris en terme d'insertion professionnelle. Un conseil de perfectionnement est intégré à toutes les formations au niveau de la mention.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Des dispositifs ont été mis en place ou développés : un tutorat d'accueil (par des étudiants de masters) et un tutorat d'accompagnement des étudiants de L1 ; la constitution de petits groupes de TD, une UE "réussir sa licence" (3 ects) comportant l'amorce d'un projet professionnel ; des ateliers sur le projet personnel visant à l'élaboration par l'étudiant de son PPP ; une journée sur l'orientation réfléchie (JOR) avec une information sur les formations de l'université, des échanges avec les étudiants, les enseignants et des diplômés insérés dans le monde du travail. 250 étudiants volontaires plutôt issus des zones sensibles. 70H/an. La JOR concerne 2000 étudiants/an durant une semaine.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un projet intitulé "Maîtrise de la langue" a été élaboré pour certains étudiants présentant des lacunes en français afin d'améliorer leur compétence en expression écrite et orale (500 étudiants concernés).
PARIS VII	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Un accompagnement individualisé des étudiants est prévu dans le cadre de l'orientation active, des tests de niveau et une UE de remise à niveau, des colles, du soutien, ainsi que le dédoublement de certains TD.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Préprofessionnalisation renforcée en L1 : une UE PP1 "connaissance du monde du travail", en L2, une UE PP2 "préparation du projet personnel professionnel", en L3, une UE PP3 "stage".
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Mise en place d'une UE optionnelle, « Communication, démarche et outils d'aide à l'insertion professionnelle » dans les mentions Chimie, Sciences du vivant, Sciences de la terre et Physique. Cette UE permet de renforcer la préparation des étudiants de L2 en vue d'une intégration dans une Licence professionnelle.
PARIS VIII	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place de directeurs d'études et renforcement de l'encadrement pédagogique notamment pour les étudiants titulaires de baccalauréats technologiques, les étudiants à distance et les étudiants handicapés.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Généralisation des stages obligatoires en licence et structuration de l'offre de formation pour permettre les réorientations.
		1	Evaluation des enseignements	Des études sont menées par l'observatoire de la vie étudiante en collaboration avec les enseignants chercheurs permettant une évaluation des enseignements. Cette évaluation prévoit la participation des étudiants.

PARIS X	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Des enseignements de méthodologie universitaire sont prévus. Ils sont organisés en collaboration avec les équipes pédagogiques et le personnel de la bibliothèque universitaire.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Réduction du nombre de cours magistraux et remplacement par des enseignements en petits groupes, désignation d'enseignants référents, TD supplémentaires dans les disciplines sensibles, TD de mise à niveau sur la maîtrise de la langue, développement du tutorat étudiant, création et développement de plateformes pédagogiques.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	En L1, organisation d'un "socle et portail" qui permet les réorientations sans rupture ou redoublement dans la formation en licence. Mise à niveau des étudiants repérés comme fragiles par les enseignants référents. Un travail est mené pour la préparation d'enseignements de remédiation portant sur certains savoirs fondamentaux, le français et les mathématiques notamment.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Intégration des enseignements de "préprofessionnalisation" en L2 et en L3. Organisation de cours obligatoires de langue vivante étrangère après un test pour les étudiants qui arrivent en L1. Le C2i est généralisé.
PARIS XI I	1	1	Evaluation des enseignements	La généralisation de l'évaluation des formations est effectuée qui prévoit la création d'un groupe de pilotage, des cellules « Evaluation » dans chaque composante et l'acquisition d'un logiciel d'enquêtes : toutes les années de licence de toutes les composantes sont concernées.
		1	Accueil des nouveaux étudiants	L'accueil des nouveaux étudiants est renforcé par des entretiens proposés à tous les étudiants dont les dossiers ont reçu la mention « avis réservé ». Les journées d'intégration des nouveaux étudiants sont généralisées.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	L'étudiant construit progressivement son projet de formation. Dans les différents parcours proposés, l'accent est mis sur les compétences transversales. Des réorientations sont ainsi possibles vers la vie professionnelle ou vers des LP. En L2, des UE permettent aux étudiants de licences générales de rejoindre une LP. Sont également possibles, des réorientations en IUT après un semestre de remise à niveau.
PARIS XII	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place des équipes pédagogiques et des enseignants référents. L'enseignant référent assure un suivi personnalisé des étudiants de L1 sous forme d'entretiens et de bilans individuels afin de repérer les étudiants en difficulté, les orienter vers des cours de soutien et des cours de remise à niveau et d'aide à la préparation d'exercice de TD. Plus de 3000 étudiants concernés.
PARIS XIII	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Création d'un cycle préparatoire à l'intégration à l'université dans le cadre de la reprise d'études. Renforcement des enseignements en petits effectifs d'expression écrite et orale à raison de 2h par semaine pour tous les étudiants de L1 ; mise en place d'un module de mathématiques renforcées pour les étudiants titulaires d'un bac ES, de systèmes de "colles" dans les filières scientifiques en L2 avec pour les étudiants un oral de 20 mn deux fois par semestre.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Développement du tutorat documentaire et tutorat d'accueil effectués par les étudiants de master.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Afin de faciliter les passerelles entre licences générales et de licences professionnelles, des unités d'enseignements spécifiques ont été mises en place au cours du S4 dans les DUT et dans les licences générales.

PAU	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	L'augmentation du volume horaire de TD est prévue, ainsi que des enseignements en petits groupes, enseignements de mise à niveau disciplinaire, renforcements des TP, une formation à la méthodologie.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Une année préparatoire est mise en place pour les étudiants n'ayant pas les pré-requis : elle constitue une année de préparation à l'insertion en licence.
		1	Evaluation des enseignements	L'observatoire des étudiants (ODE) organise l'évaluation des enseignements et le suivi des étudiants par diplôme (Licences, LP et masters) : un questionnaire destiné aux étudiants diplômés de l'université permet de recenser les points faibles et les points forts de la formation dispensée ainsi que le devenir de l'étudiant.
PERPIGNAN	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Une semaine d'accueil est prévue pour les nouveaux étudiants en L1 toutes disciplines confondues : un tutorat d'accueil est prévu.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Afin de repérer et de suivre les étudiants en difficulté, un enseignant référent est désigné pour chaque licence. Dès le semestre 1, un tuteur pédagogique, sous la responsabilité de l'enseignant référent, participe à la prise en charge des étudiants en difficulté.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	En L1, consolidation du semestre 1 avec des TD spécifiques dans le courant du semestre 2. Sont mis en place des enseignements supplémentaires (TD) de méthodologie, de culture générale, d'expression orale.
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Préparation à l'insertion professionnelle avec le projet personnel et professionnel PPP intégré dans les parcours de formation.
POITIERS	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un dispositif est mis en place permettant de repérer les étudiants en situation de "décrochage". Les décrocheurs sont repérés par l'enseignant référent. Un DU "rebond" est créé pour permettre à ces étudiants d'acquies les outils indispensables. Plusieurs modules sont prévus : remobilisation disciplinaire, méthodologie, réorientation, construire son PPP, acquisition des fondamentaux (sciences) et compétences de base utiles en poursuite d'études ou en insertion.
POLYNESIE FRANÇAISE	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Dès la première semaine et pendant le premier mois de la rentrée universitaire, un tutorat d'accueil est prévu pour les nouveaux étudiants destiné à faciliter leur intégration à l'université : connaissance de la vie étudiante, initiation aux différents aspects de la vie du campus. Un tutorat d'accompagnement est également proposé aux étudiants : ce tutorat constitue une aide concrète pour la réussite de la 1ère année ; il prolonge le tutorat d'accueil. Il permet un accompagnement méthodologique et pédagogique visant à réduire les difficultés d'adaptation dans une ou des discipline(s). Au-delà des tutorats, un soutien par petits groupes portant sur une discipline ou un thème donné est prévu : le responsable pédagogique informe les étudiants de ces dispositifs.
REIMS	1	1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Mise en place d'enseignants référents intervenant dès la rentrée en L1 (2000 étudiants ont bénéficié de cet accompagnement) et également en L2 pour aider les jeunes dans leur orientation vers une licence généraliste ou professionnelle (une dizaine d'enseignants référents intervient en L2).
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Généralisation des enseignements de bureautique à l'ensemble des composantes : tous les étudiants ont la possibilité de préparer le C2i. Création d'une maison des langues pour développer les compétences dans ce domaine. Mise en place du PPP, parallèlement à des conférences métiers.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Création d'UE de remise à niveau en sciences en L1 pour étudiants en difficulté. Développement du dispositif "relais étudiant" permettant un suivi des étudiants "décrocheurs".

RENNES 1	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Un stage de rentrée a été mis en place, scindé en 2 périodes : une prérentrée d'une durée variable d'une semaine à une dizaine de jours (accueil, visites, présentation des services, maîtrise des outils et des méthodes de travail) et une période complémentaire à l'intersemestre en janvier (PPPE, découverte des métiers, aspects "recherche", premier bilan des résultats et réorientation possible). L'accent est mis sur la certification : C2i, soutien aux langues vivantes pour tous les étudiants de L1 et de L2, soit plus de 4400 étudiants.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	A l'issue du S1, des commissions d'orientation, en liaison avec le SUIO, sont mises en place par grands champs disciplinaires. Le semestre de consolidation qui permet éventuellement une réorientation est le dispositif privilégié. Mise en place d'UE adaptées dès le L1 pour permettre aux étudiants de se réorienter vers une LP.
RENNES 2	1	1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Mise en place d'un enseignement de préprofessionnalisation, dans les 3 années de licence. En S2 et en S3 : sensibilisation aux champs professionnels concernés ; du S4 au S6 : approfondissement. L'ensemble de ces UE représentent 30 crédits sur les 180 de la licence.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Des passerelles permettent des réorientations disciplinaires au début et à la fin du premier semestre ; des enseignements pré-professionnalisants sont mis en place en L2 et en L3.
ROUEN	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Une année préparatoire de formation initiale scientifique est mise en place, destinée aux bacheliers non scientifiques ou technologiques désirant rejoindre une licence scientifique ; elle est sanctionnée par un diplôme d'université.
Saint-Etienne	1	1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Pour se préparer à la vie professionnelle, tous les étudiants de L2, par groupes de 12, préparent le module "projet professionnel " organisé sous la forme d'ateliers : projet professionnel, découverte des milieux professionnels et les outils (CV , lettre de motivation). En L3, (par groupes de 12 à 20) un module "perspectives pour demain" permet à l'étudiant d'approfondir le lien avec le milieu professionnel et de connaître les stratégies de recherche de stage à l'international.
STRASBOURG	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Après les Journées des universités puis les Journées portes ouvertes destinées aux futurs étudiants pendant lesquelles ils peuvent découvrir les campus et se renseigner sur les différentes filières de formation, l'Espace Avenir (orientation-stage-emploi) et les composantes organisent des entretiens en vue d'examiner et de conseiller les étudiants, candidats aux formations universitaires.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Un espace "réussite" est mis à la disposition des étudiants de L1 : une présentation de cours et bibliographie est effectuée par un enseignant de L1, qui indique quelques consignes de travail et communique des annales de sujets d'examen.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	En cohérence avec les finalités pédagogiques de la formation et afin de permettre aux étudiants une passerelle d'orientation ou de réorientation précoce, une UE optionnelle est mise en place au semestre 1. Par ailleurs, un dispositif « orientation - admission en IUT » dans le cadre de « cursus décalé » dont le début est positionné en février, prévoit au deuxième semestre, des passerelles d'orientation au sein de l'Université entre les formations de licence et les formations de DUT
Toulon	1	1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Pour aider à la réussite de la L1, des tuteurs d'accompagnement méthodologique et pédagogique sont à la disposition des étudiants pour les aider à surmonter certaines difficultés, comprendre les cours, les méthodes de travail, les pistes bibliographiques etc.

TOULOUSE 1	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Une université d'été est organisée par l'UFR de droit la 2 ^{ème} quinzaine de juillet et la dernière semaine d'août sous forme de conférences animées par le Doyen et d'ateliers de travail, destinée à mieux faire connaître les études juridiques et l'université : un suivi des étudiants ayant participé à l'université d'été est prévu via leur courriel afin d'en mesurer le bénéfice. Des TD de visites actives sont mis en place par le service commun de la documentation pendant 2 semaines avant la rentrée et destinés à tous les nouveaux entrants en L1 : ils sont assurés par les 17 personnels de la bibliothèque et par 10 tuteurs de documentation recrutés et formés parmi les étudiants de M2 et D ; ils ont pour but de mieux intégrer ces étudiants dans leur nouvel environnement universitaire dès la rentrée et de repérer les étudiants en difficulté.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Le renforcement pédagogique à l'attention des étudiants des niveaux L1 et L2 se fonde sur plusieurs dispositifs, dont des cours d'expression écrite en L1 : - le renforcement du cours de technique d'expression en L1 et L2 en AES (3 groupes de cours par semestre) ; - la création d'un groupe de cours de niveau de français à la rentrée 2010 pour les étudiants en difficulté, notamment les étudiants étrangers en AES ; - un enseignement facultatif "langue, culture, méthodes" en Economie à raison de 2 groupes de cours de 2h par semaine en L1 Economie, consacrés pour le 1er groupe à l'enseignement du français (13,4% de primo-entrants sont étrangers), pour le second groupe au renforcement des acquis.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Le renforcement des enseignements méthodologiques est organisé pour les étudiants en difficulté repérés et convoqués : TD de méthodologie renforcée pour étudiants d'AES par petits groupes de 12 étudiants, 18h de TD ; séances d'aide individualisée au travail universitaire et d'ateliers documentaires pour tous les étudiants de licence assurées par des tuteurs regroupés dans un « espace tutorat » ; dispositifs de soutien pour les bacheliers technologiques en L1 de droit sous forme de séances particulières ; enseignements de mise à niveau (15 jours) des nouveaux entrants en L2 de droit issus des classes préparatoires ou étudiants ayant échoué en médecine + 1TD de méthodologie chaque semaine.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Le tutorat pédagogique est assuré en L1 de droit; confié à un chef d'équipe (jeune MCF) de chaque matière (1 séance de TD par semaine, 10/12 étudiants par séance); des séances de méthodologie complémentaires (4h dans 4 matières principales) ; un système de colles (relève des exercices et corrigés par le chargé de TD) ; en L1 d'AES, un tutorat de soutien universitaire assuré par des tuteurs désignés parmi les chargés de TD les plus expérimentés chargés d'organiser des travaux de soutien en appui des TD classiques (9 séances obligatoires/matière) ; un système de parrainage mis en place en 2010 en AES entre étudiants de L3 et L1 (1 parrain/5 étudiants pour 1h30/semaine de travail pendant 5 semaines).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Le renforcement de cours magistraux en AES (de 33 à 36 heures), transformation de cours en TD (comptabilité) ; renforcement en économie du TD de mathématiques et TD supplémentaires en macro et micro ; mise en place d'amphis par niveau en économie en S2 avec pour les étudiants les plus faibles un enseignement complémentaire d'1 TD supplémentaire par semaine en alternance en mathématiques, micro et macro ; réduction du nombre d'étudiants dans les TD en droit (pas plus de 20) et en économie ;
TOULOUSE 2	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Dans le cadre des dispositifs d'accueil : réunion de prérentrée destinée à présenter les services de l'université, l'organisation des études, l'environnement numérique de travail ainsi que les dispositifs d'accompagnement (enseignant référent, tutorat).
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Des enseignants référents pour tous les étudiants en L1 sont chargés d'informer, d'orienter et de conseiller : réalisation d'un livret de l'enseignant référent pour préciser leur rôle.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Dans le cadre du « dispositif d'accompagnement et d'aménagement pédagogique » (DAAP) le tutorat est assuré par des étudiants avancés : ateliers hebdomadaires par petits groupes d'étudiants (aide méthodologique sur les cours).
		1	Professionnalisation et compétences additionnelles	Développement de l'enseignement numérique de travail (ENT) : mise en ligne de ressources pédagogiques et mise en réseau de correspondants : préparation au C2i.

TOULOUSE 3	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Le tutorat d'accueil : participation des tuteurs étudiants aux ateliers « accueil » permet d'informer l'étudiant sur les études envisagées et leurs débouchés ; projet ODACE (orientation diagnostic et accompagnement de l'étudiant) : Il est prévu la nomination d' un directeur d'études par portail chargé de coordonner les emplois du temps et de repérer les étudiants en situation de décrochage : un suivi de l'assiduité est organisé.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Un réseau d'enseignants référents formés est mis en place, son activité fait l'objet d'une charte. Cet enseignant référent est désigné par groupe de TD. 4 rencontres sont prévues durant le L1, avec une aide par exemple au choix de la majeure choisie par l'étudiant lors de la rencontre en novembre ; ils contrôlent l'assiduité - également en L2 et L3 - et génèrent une réaction rapide en cas d'absentéisme. Le renforcement des enseignements permet; le remplacement de cours magistraux par des TD et la constitution de petits groupes de TD/TP.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Les réorientations mises en place : - dès la rentrée 2010 de la 1 ^{ère} année de santé commune aux étudiants de médecine, dentaire, sage-femme et pharmacie, les étudiants sont répartis de manière aléatoire en 3 groupes sur les 3 sites et ont un programme d'enseignement identique. Les étudiants de L1 Santé ont aussi la possibilité de se réorienter vers le L1 Sciences et techniques à la fin du 1 ^{er} quadrimestre, sous réserve d'acceptation, et/ou vers les IUT à la fin du 2 ^{ème} quadrimestre. En fin de L1, selon les résultats finaux obtenus, les étudiants peuvent accéder au L2 Sciences et L2 Droit ; des ateliers d'orientation sont mis en place afin de réorienter les étudiants de Santé et de les aider à définir leur projet professionnel. - Des parcours de réorientation vers l'IUT pour les étudiants en S1 Sciences en situation d'échec dès le 1er semestre, S2 de remotivation et de découverte de la filière conduisant à un nouveau S1 en IUT. Des ateliers d'orientation et de réorientation positive sont prévus de novembre à juin.
		1	Professionalisation et compétences additionnelles	Organisation de cycles de conférences sur le thème des métiers et rencontres avec les professionnels (entreprises, syndicats professionnels et partenaires de l'insertion professionnelle) ; ateliers de recherche d'emploi : construction d'un argumentaire, rédaction de lettres de motivation, de CV, préparation à l'entretien d'embauche ; ateliers de formation au Projet Personnel et Professionnel ; université pilote dans la mise en place du Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) ; réseau de correspondants « insertion professionnelle » au sein des composantes et d'enseignants référents « insertion professionnelle » auprès des responsables de formation.
TOURS	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	L'organisation d'une prérentrée de 15 jours est prévue avec un dispositif d'accueil complet tant culturel que pédagogique : découverte de l'université et la ville, manifestations culturelles, réunions d'information, cours d'introduction à certaines disciplines, travaux dirigés de méthodologie documentaire, tests de langues obligatoires destinés à évaluer le niveau des étudiants, formation obligatoire à l'utilisation de l'environnement numérique de travail.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Des tests de niveau pour les étudiants en sciences sont organisés afin de détecter les étudiants en difficulté : ceux-ci sont orientés vers des TD spécifiques proposant une pédagogie adaptée et des horaires renforcés par allongement du TD d'une demi-heure : 2 groupes ont été mis en place au premier semestre.

VALENCIENNES	1	1	Professionalisation et compétences additionnelles	Un module projet professionnel et personnel est proposé à l'étudiant dans le cadre d'un travail régulier en TD par groupe de 20 à 25 étudiants maximum, qui permet de travailler en équipe, de communiquer les résultats du travail, de rechercher à acquérir des connaissances autres que les savoirs disciplinaires. L'évaluation est faite par un rapport écrit et la soutenance orale. Ce module débute la 1ère semaine d'octobre.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Le dispositif des enseignants référents est mis en place, ils sont chargés de repérer les étudiants nécessitant des séances de monitorat, de prévoir des entretiens individuels, d'organiser les groupes de soutien et de d'assurer le suivi du dispositif. Les séances de monitorat sont organisées pour les étudiants de L1 dès les premiers résultats de contrôle continu. Les groupes, de 5 à 10 étudiants maximum, travaillent sous la direction des moniteurs étudiants à partir des problèmes identifiés en cours (compréhension, méthodologie, difficulté à réaliser le travail demandé). Une fiche de suivi par étudiant est remplie à chaque séance avec le moniteur.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Pour les étudiants en échec de S1, des passerelles sont prévues entre les filières DUT et licences dans le cadre d'un bilan orientation/compétences avec proposition de réorientation ou de remédiation en S2 autour des principaux modules non validés en S1 et S2.
VERSAILLES ST QUENTIN	1	1	Accueil des nouveaux étudiants	Des dispositifs d'accueil sont mis en place : semaines de rentrée, tests de niveau, tutorat d'accueil ; un espace multiservices (UFR SSH et UFR Sciences) ouvert à proximité du lieu d'inscription ; des séances d'accueil et d'information. Un Forum "les années licence" destiné aux L1 et DUT est destiné à accompagner les jeunes dans la construction de leur projet d'études. Le but est de réduire les abandons et de favoriser l'intégration des nouveaux étudiants. Les étudiants de L1 bénéficient d'un parrainage d'étudiants volontaires de L2/L3.
		1	Renforcement de l'encadrement pédagogique	Développement des partenariats pour établir des passerelles avec les IUT, le CNAM, et d'autres établissements professionnels afin de réorienter les "décrocheurs" (200 étudiants). Une spécialisation progressive en sciences : S1 commun proposant un socle de disciplines fondamentales, S2/S3 communs à un groupe de mentions, 5 thématiques proposées et affinées ensuite en S3/S4. Les choix opérés conduisent à la spécialisation en L3.
		1	Soutien aux étudiants en difficulté/réorientation	Pour les étudiants repérés fragiles, un soutien obligatoire est mis en place via des cours en groupes réduits. Des contacts en AES sont pris avec les étudiants "absentéistes" et sont suivis d'un tutorat. Une évaluation "repère" en sciences permet à l'étudiant de connaître son niveau et de détecter les fragilités en vue d'un soutien dans les disciplines scientifiques fondamentales. Développement du contrôle continu en L2 et en L3 notamment en biologie et informatique
TOTAL	81	202		

Type d'actions	
Accueil des nouveaux étudiants	32
Renforcement de l'encadrement pédagogique	71
Soutien aux étudiants en difficulté (et réorientation)	63
Professionalisation	30
Evaluation des enseignements	6
Total	202

AXE 1 :

ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ETUDIANTS

Les universités ont mis en place des dispositifs d'accueil pour les nouveaux étudiants, à la fois pour qu'ils puissent se repérer dans leur nouvel environnement et faire l'objet d'une attention personnalisée.

1. LA SEMAINE DE PRERENTREE

Conçue comme une première étape de la lutte contre l'échec, l'organisation d'une prérentrée qui revêt la forme d'une semaine d'intégration, quelquefois de deux semaines, est proposée dans de nombreux établissements à tous les nouveaux inscrits.

Cette semaine se caractérise notamment par :

- une présentation de l'université et des formations par des tuteurs et des enseignants,
- un entretien individuel avec un directeur d'études,
- des tests de positionnement,
- des tests de langues destinés à évaluer le niveau des étudiants,
- des cours d'introduction à certaines disciplines,
- des unités d'enseignement de méthodologie du travail universitaire,
- une formation pour l'appropriation des outils documentaires,
- une formation à l'utilisation de l'environnement numérique de travail.

Bordeaux 3. Une prérentrée est organisée sous forme d'une semaine d'intégration. Les étudiants sont convoqués personnellement (2 800 étudiants concernés) et répartis par groupes de 25 à 30 encadrés par 30 tuteurs formés et rémunérés. Après une présentation générale de l'université, les étudiants participent à trois ateliers obligatoires (environnement numérique de travail, bibliothèques et ressources documentaires, certifications en langues). Lors de cette prérentrée, un premier contact est prévu avec leur futur enseignant référent (1 référent pour 20 étudiants).

Evry. Un stage de prérentrée de quinze jours (du 31 août au 11 septembre) est organisé sur la base du volontariat permettant : la découverte des lieux ressources et de l'environnement universitaire (bibliothèque universitaire, laboratoire de langues, pôle d'information et d'orientation des lycéens et des étudiants, découverte des licences et surtout des matières non enseignées en lycée (sociologie, droit..), la rencontre avec les équipes pédagogiques et des étudiants des formations, et une initiation à la méthodologie du travail universitaire.

Toulouse 1. Une université d'été est organisée par l'UFR de droit dans la 2^{ème} quinzaine de juillet et la dernière semaine d'août sous forme de conférences animées par le doyen et d'ateliers de travail. Elle est destinée à mieux faire connaître les études juridiques et l'université : un suivi des étudiants ayant participé à l'université d'été est organisé afin d'en mesurer le bénéfice. Par ailleurs des travaux dirigés de visites actives sont mis en place par le service commun de la documentation pendant 2 semaines avant la rentrée. Ils ont pour but de mieux intégrer ces étudiants dans leur nouvel environnement universitaire dès la rentrée et de repérer les étudiants en difficulté.

Angers. En Droit-Economie-Gestion une semaine d'intégration est mise en place, ainsi que des tests de positionnement en langues, une remise à niveau intensive sur les 3 premières semaines, un contrôle continu intégral en L1 et la mise en place d'un tutorat ciblé obligatoire. En Lettres, Langues et Sciences humaines, sont prévus également, une semaine d'intégration, des tests de positionnement en techniques rédactionnelles, une remise à niveau, avec ajout d'une heure de formation par semaine. En Sciences : la mise en place de cours-TD intégrés et une diversification des modes d'évaluation des compétences.

2. MISE A NIVEAU DES ETUDIANTS REPERES COMME FRAGILES

Sur la base de tests, soit méthodologiques, soit disciplinaires, effectués en début de semestre, des enseignements de mise à niveau sont organisés dans le cadre d'un tutorat d'accueil et d'accompagnement des étudiants.

Paris VII. Dans le cadre de l'accompagnement individualisé des étudiants, sont mis en place des tests de niveau et une unité d'enseignement de remise à niveau ainsi que des colles, du soutien et le dédoublement de certains travaux dirigés.

Orléans. Selon les avis donnés dans le cadre de l'orientation active, en fonction de la nature du baccalauréat ou à l'issue de tests effectués lors de l'accueil des étudiants, des mises à niveau sont conseillées aux étudiants de première année. Le tutorat est assuré au semestre 1 voire au semestre 2 par des enseignants, des étudiants avancés ou selon un mode mixte.

Metz. Une mise à niveau des étudiants repérés comme fragiles est organisée dans le cadre d'un tutorat d'accueil et d'accompagnement, avec une aide au travail personnel et à l'autoformation.

Paris 6. L'organisation d'un stage de 15 jours de remise à niveau, optionnel, destiné aux nouveaux étudiants de L1 : stage portant sur les matières principales de la filière choisie ; les cours sont assurés par des enseignants de l'université et les travaux dirigés par des étudiants tuteurs. Le nombre de places offertes est limité à 30 places en MIME (mathématiques-informatique-mécanique-électronique), 30 places en PCME, (physique-chimie-mécanique-électronique), 60 places en BGPC (biologie-géologie-physique-chimie). La priorité est donnée aux étudiants ayant été identifiés comme ayant réellement besoin d'une remise à niveau.

3. AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Des universités ont mis en place :

- des unités d'enseignement de méthodologie de travail universitaire dotées de crédits (ECTS), incluant des tests de positionnement avec des ateliers de soutien et d'orientation, avec la participation des enseignants référents
- un questionnaire en ligne, destiné à évaluer le niveau des nouveaux entrants,
- un portfolio proposé aux étudiants en première année pour qu'ils puissent se repérer, valoriser leurs acquis et leurs compétences et construire leur projet. Les enseignants référents comme les enseignants sont invités à se référer à ce document qui accompagne l'étudiant durant tout le cursus de licence.

Bretagne Sud .Tous les étudiants de L1 doivent suivre un enseignement de méthodologie du travail universitaire : une unité d'enseignement spécifique est mise en place dotée d'ECTS.

Nîmes . Période de préentrée pour tous les étudiants de L1 avec des tests de niveaux, une présentation de l'ENT, un enseignement de recherche bibliographique, une unité d'enseignement de méthodologie du travail universitaire.

Le Havre . Une évaluation des nouveaux étudiants est prévue sous diverses formes : par des questionnaires en L1 de droit ; des entretiens en début et en fin de premier semestre en AES économie et en sciences ; des tests d'expression écrite en lettres et en sciences humaines et sociales.

AXE 2 :

RENFORCER L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Afin de prendre en compte la diversité des publics accueillis, les universités ont mis en place, voire généralisé, un certain nombre de dispositifs d'accompagnement personnalisé et de soutien aux étudiants se traduisant par un renforcement important de l'encadrement pédagogique.

1. LES ENSEIGNANTS REFERENTS

Le dispositif **d'accompagnement personnalisé de l'étudiant le plus répandu est celui de l'enseignant référent**. Ces référents sont prioritairement chargés d'un suivi individuel des étudiants au moins pendant la première année et souvent au-delà. Ils encadrent un nombre variable d'étudiants. Ils peuvent coordonner la mise en œuvre des actions d'accompagnement et de soutien individuelles et collectives. Grâce au renforcement du lien enseignant/étudiant, notamment dans le cadre d'entretiens individuels, ils contribuent à la diminution du décrochage des étudiants.

Aix-Marseille 3. 64 enseignants référents accompagnent 1 700 étudiants de L1 et L2 : au moins 2 entretiens individuels sont prévus par trimestre.

Bordeaux 3. 1 enseignant référent est prévu pour 20 étudiants : un suivi obligatoire d'au moins 3 entretiens de 30 minutes est organisé pour chaque étudiant de première année.

Lille 3. Un cahier de charges de l'enseignant référent a été mis en place ; 16 heures sont inscrites dans le service de ces enseignants qui ont en charge une vingtaine d'étudiants. Une quinzaine d'enseignants chercheurs et d'enseignants sont concernés.

Montpellier 3. Consolidation du dispositif d'enseignant référent en S1 et S2, chargé d'identifier les difficultés des étudiants, de les conseiller dans leur parcours d'études, de former les tuteurs, de mettre en place les dispositifs tutorés de renforcement, en ligne ou en présentiel (3000 étudiants concernés).

Paris 3. Généralisation des enseignants référents : ils assistent les étudiants dans leurs démarches (emploi du temps, choix de cours), répondent aux questions pédagogiques, orientent vers les services ad hoc et aident à la transition du lycée vers l'université. Ils suivent les résultats des étudiants, les reçoivent en entretien pour repérer les difficultés.

Paris 12. Mise en place des équipes pédagogiques et des enseignants référents. L'enseignant référent assure un suivi personnalisé des étudiants de L1 sous forme d'entretiens et de bilans individuels afin de repérer les étudiants en difficulté, les orienter vers des cours de soutien et des cours de remise à niveau et d'aide à la préparation d'exercice de TD. Plus de 3000 étudiants concernés.

Toulouse 3. 4 entretiens avec l'enseignant référent sont prévus pour tous les étudiants de première année : l'enseignant référent aide au choix de la majeure choisie par l'étudiant lors de la rencontre en novembre, il contrôle l'assiduité - également en deuxième et troisième années - et génère une réaction rapide en cas d'absentéisme. L'activité de l'enseignant référent fait l'objet d'une charte.

2. LE TUTORAT PEDAGOGIQUE

Le tutorat pédagogique ou tutorat d'accompagnement est généralement assuré par des enseignants (jeunes maîtres de conférences à Toulouse 1) ou des étudiants avancés dans le cursus (étudiants de Masters ou doctorants). Ce dispositif, destiné à apporter à l'étudiant une aide au travail disciplinaire, est largement utilisé par les universités. Il a été souvent étendu à d'autres missions et des tutorats spécifiques ont été créés : informatique, langues, bibliothèques...

Les tuteurs sont généralement formés et leurs actions coordonnées par des enseignants.

Avignon. Développement de l'accompagnement personnalisé des étudiants : le tutorat pédagogique en L1 (2 000 étudiants concernés). Réorientation à la fin du S1 : les équipes pédagogiques, après avoir repéré les étudiants en situation d'échec, proposent une réorientation au sein de l'établissement lors d'un entretien individuel. Dans chacune des mentions de licences, introduction du projet personnalisé d'orientation.

Bordeaux 2. Dispositif de tutorat en première année de Santé (2000 étudiants, 172 tuteurs). Pour les autres filières, tutorat renforcé en L1 (50 enseignants référents se répartissent les étudiants par groupe avec les tuteurs (3 240 heures de tutorat). Tutorat maintenu en L2 et L3 mais sans caractère obligatoire.

Grenoble 1. 300 étudiants tuteurs ont été recrutés pour 16 000 heures : ils sont chargés d'assurer le tutorat pédagogique et un tutorat spécifique dans certaines disciplines ainsi que des permanences dans les bibliothèques et les salles informatique.

Evry. Les tuteurs (étudiants de troisième année de licence et de master) bénéficient d'un encadrement par un enseignant chargé de coordonner les actions. Un enseignant documentaliste de la bibliothèque universitaire forme et encadre une équipe de 5 tuteurs spécialisés dans la recherche documentaire, capables d'accompagner les étudiants de toutes filières dans l'acquisition des méthodes de recherches documentaires.

Lille 3. Plusieurs types de tutorat sont prévus : accompagnement pédagogique mais également de méthodologie documentaire, de méthodologie du travail universitaire et d'un tutorat de langues en L1.

Montpellier 1. En L1, organisation d'un dispositif d'appui, le tutorat d'accompagnement disciplinaire et transversal (aide au travail disciplinaire, aide au travail documentaire, appui aux techniques d'autoformation). Le tutorat disciplinaire est instauré dans l'ensemble des composantes, avec création de nouveaux tutorats spécifiques : accompagnement des sportifs de haut niveau, des étudiants en situation de handicap.

Paris 5. Mise en place d'enseignants référents, de tutorats d'accueil et pédagogique assurés par des étudiants de master, sous forme de TD de soutien.

Toulouse 1. Le tutorat pédagogique est assuré en L1 de droit; confié à un chef d'équipe (jeune MCF) de chaque matière (1 séance de TD par semaine, 10/12 étudiants par séance); des séances de méthodologie complémentaires (4h dans 4 matières principales); un système de colles (relève des exercices et corrigés par le chargé de TD); en L1 d'AES, un tutorat de soutien universitaire assuré par

des tuteurs désignés parmi les chargés de TD les plus expérimentés chargés d'organiser des travaux de soutien en appui des TD classiques (9 séances obligatoires/matière) ; un système de parrainage mis en place en 2010 en AES entre étudiants de L3 et L1 (1 parrain/5 étudiants pour 1h30/semaine de travail pendant 5 semaines).

3. LA REDUCTION DES EFFECTIFS D'ETUDIANTS DANS LES GROUPES

Plusieurs universités ont procédé à une diminution de la taille des groupes de travaux dirigés, en les limitant à une vingtaine en première année. Cette réduction a été appliquée diversement selon les établissements ou les composantes : de manière systématique à Limoges, dans certaines disciplines à La Rochelle et à Montpellier 1, ou en remplacement des cours magistraux par des TD dans plusieurs disciplines au Mans.

Limoges. *Une réduction de la taille des groupes de TD à 24 étudiants en première année et 36 en deuxième et troisième années a été effectuée (1300 étudiants concernés).*

La Rochelle. *Une réduction des effectifs en TD de 40 à 24 a été effectuée en priorité dans les disciplines fondamentales.*

Montpellier 1. *L'organisation des cours en petits groupes a été effectuée principalement dans les unités d'enseignement identifiées comme ayant de faibles taux de réussite.*

Le Mans. *Le remplacement des cours par des TD a été effectué en première année d'économie et de droit et une réduction des groupes de TD au premier semestre (30 étudiants au lieu de 40) a été opérée en sciences.*

4. L'AUGMENTATION DU VOLUME HORAIRE D'ENSEIGNEMENT

Un certain nombre d'universités ont augmenté le volume horaire d'enseignement dans les disciplines fondamentales et plus souvent encore pour l'acquisition de compétences transversales, telles que la méthodologie, l'expression écrite et orale, etc.

Limoges. *Une augmentation du volume des enseignements méthodologiques est réalisée dans les lettres et sciences sociales, avec une augmentation de 3 heures hebdomadaires par étudiant tout au long du cursus. Ces enseignements permettent d'améliorer l'expression écrite et orale et de renforcer les méthodologies associées aux diverses disciplines. 1300 étudiants sont concernés.*

Paris 3. *Un renforcement de l'horaire hebdomadaire de formation, représentant entre 18 et 26 heures selon les cursus, est organisé notamment pour assurer une plus grande autonomie dans le travail universitaire (prise de notes, formation à la recherche documentaire...) ainsi que pour la création de formations à double compétences et l'introduction d'enseignements de professionnalisation.*

5. LE DEVELOPPEMENT DU CONTROLE CONTINU

Le développement du contrôle continu est un facteur essentiel du suivi individualisé des étudiants et par conséquent de leur réussite. Il garantit un travail plus régulier et une meilleure prise en charge de la formation ; il favorise également la diminution de l'absentéisme et le repérage précoce du décrochage. Il se traduit enfin par l'allongement des périodes d'enseignement. Certaines universités affichent leur volonté d'en généraliser la pratique (Avignon, Aix-Marseille 2, Caen).

Aix-Marseille 1. *Le développement du contrôle continu en première et seconde années dans toutes les filières permet de repérer les étudiants en difficulté et de préconiser un tutorat d'accompagnement.*

Avignon. *La généralisation du contrôle continu a permis un allongement des semestres de 12 à 15 semaines pour tous les étudiants de licence (plus de 3900 étudiants concernés) permettant une meilleure organisation du temps de travail.*

Bordeaux 1. *La mise en place à la rentrée 2009 d'un contrôle continu intégral en 1^{ère} année a permis : d'allonger l'année universitaire de 12,5 semaines à 15 semaines ; de limiter l'échec en L1 en permettant à l'étudiant de mesurer son niveau en temps réel et d'adapter son rythme de travail ou de solliciter un soutien.*

6. LA DIVERSIFICATION DES METHODES PEDAGOGIQUES

Le développement du contrôle continu a souvent été accompagné par la mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques (Amiens, Toulouse 1), notamment par le développement des « colles », l'organisation de tests et d'examens blancs ou le développement de l'enseignement en ligne.

7. LA DIVERSIFICATION DES PARCOURS

Les universités tendent de plus en plus à proposer aux étudiants différents parcours pour mieux prendre en compte leur diversité. Il s'agit aussi de parcours adaptés pour les étudiants n'ayant pas le niveau requis que de parcours renforcés pouvant conduire à des bi-licences.

Bordeaux 1. *Un « contrat d'études » pour les étudiants les plus fragiles qui le souhaitent. Ils bénéficient au cours du 1er semestre d'un dispositif d'accompagnement : soutien dans les matières scientifiques et suivi individuel par un enseignant référent.*

- Des « stages d'excellence » pour les étudiants les plus avancés : les étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats au 1er semestre se voient proposer un stage d'un mois dans un laboratoire de recherche à l'issue du L1. Une vingtaine d'étudiants en ont bénéficié en juillet 2010 ;

- Un « cycle préparatoire » offrant un parcours de licence renforcé à l'issue duquel les étudiants intègrent l'une des écoles de l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB), qui rassemble les écoles d'ingénieurs présentes sur le site. Ce partenariat entre université et grandes écoles permet en retour d'augmenter le nombre d'ingénieurs diplômés inscrits en doctorat.

Lille 1. *Un parcours aménagé est ouvert aux bacheliers technologiques, sans cours magistraux en première année mais avec une organisation en petits groupes : ces étudiants bénéficient d'une mise à niveau dans les disciplines scientifiques et d'un tutorat, avant de rejoindre le parcours classique en deuxième année.*

Paris 2. La création de 3 "parcours", organisés autour d'un tronc commun fort, en licence de droit : parcours "réussite" ou parcours progressif, fondé sur le volontariat, destiné à lutter contre l'échec en première année ; parcours "renforcé" (collège de droit), qui permet d'ajouter des enseignements spécifiques plus exigeants au parcours normal ; parcours "normal", qui propose une langue obligatoire (l'anglais) et des conférences de méthode en première année.

Paris 4. Construction de bi-licences avec des établissements partenaires (IEP) : cursus licences sciences-histoire, sciences-philosophie, lettres-sciences politiques créés en septembre 2009.

Toulouse 1. Mise en place d'une pluralité de parcours en économie et en droit en fonction des résultats obtenus au long du cursus.

AXE 3 :

SOUTENIR LES ETUDIANTS EN DIFFICULTE

Pour aider à la réussite des étudiants, des mesures de soutien spécifique en faveur des étudiants repérés comme étant en difficulté, voire en décrochage, et des dispositifs de réorientation ont été mis en place dans la plupart des universités.

1. LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Une fois qu'il a été procédé au repérage de ces étudiants, par des tests en début de cursus, par l'action des enseignants référents, par le suivi des notes ou le simple constat d'absences récurrentes, ces dispositifs peuvent prendre la forme de modules de mise à niveau au début du premier semestre, de semestres de consolidation des connaissances, de groupes spécifiques de travaux dirigés à horaires renforcés dans les disciplines fondamentales ou d'enseignements complémentaires.

Plusieurs universités ont également organisé des actions destinées à améliorer la maîtrise de la langue (ateliers d'expression écrite et orale, enseignement de mise à niveau en français).

Antilles-Guyane. Le soutien pédagogique organisé pour les étudiants en difficulté se traduit diversement selon les composantes : mise à niveau, soutien disciplinaire, dédoublement de groupes de travaux dirigés, révision assistée des examens, ateliers de méthodologie disciplinaire (10 groupes de 20/25 étudiants en première année selon les filières). L'UFR de lettres et sciences humaines a également mis en place un atelier d'écriture en langue française et de révision grammaticale. Les groupes sont limités à 25 étudiants de L1.

Poitiers. Les étudiants « décrocheurs » sont identifiés par l'enseignant référent. Un diplôme "rebond" est créé pour leur permettre d'acquérir les outils indispensables. Plusieurs modules sont prévus : remobilisation disciplinaire, méthodologie, réorientation, élaboration du projet personnel et professionnel, acquisition des fondamentaux (sciences) et des compétences de base nécessaires à la poursuite d'études comme à l'insertion professionnelle.

Montpellier 3. Une unité d'enseignement de "rattrapage et consolidation" est proposée au second semestre aux étudiants en situation d'échec, à la place d'une option, pour leur permettre de mettre à niveau leurs connaissances dans la dominante concernée.

Certaines universités ont prévu des mesures particulières de soutien comme à Paris XIII qui a créé un cycle préparatoire à l'intégration à l'université dans le cadre de la reprise d'études et un renforcement des enseignements en petits effectifs dans de domaine de l'expression écrite et orale à raison de 2 heures par semaine pour tous les étudiants de première année, un module de mathématiques renforcés pour les étudiants titulaires d'un bac ES, un système de "colles" dans les filières scientifiques en seconde année se traduisant par un oral de 20 minutes deux fois par semestre.

La Rochelle, Mise en place de TD de soutien dans les matières fondamentales. Interventions entre les sessions d'examens afin de revenir sur les points des cours non assimilés. Sont aussi proposées : aide à la rédaction, compréhension linguistique, méthodologie de recherche documentaire...

Lille 1. Un parcours aménagé est ouvert aux bacheliers technologiques : pas de cours magistraux en L1 mais organisation en petits groupes avec une mise à niveau dans les disciplines scientifiques et un tutorat, avant de rejoindre le parcours classique en L2.

Lille 2. Un dispositif d'aide à la réussite pour les étudiants ayant échoué aux examens du S1, après un entretien individuel : un contrat pédagogique prévu pour renforcer les acquis avec un tutorat spécifique (75 étudiants concernés) ; l'organisation d'un test d'évaluation et de dispositifs de soutien spécifiques (culture générale, orthographe, grammaire, ateliers d'expression écrite et orale et séances de travaux dirigés par groupe de 10 étudiants). En 1ère année de médecine, un tutorat étudiant spécifique est prévu : 670 étudiants concernés en 1ère année de médecine.

Montpellier 2. Des passerelles d'intégration sont prévues pour des étudiants titulaires de DUT et de BTS, après étude de leur dossier par l'équipe de formation de la mention de Licence concernée, généralement en L2 ou L3 et suivant le contenu du dossier et la discipline concernée. L'université développe dans certaines formations un dispositif double : une remise à niveau obligatoire de trois semaines début septembre ainsi qu'un soutien pédagogique aux étudiants en difficulté au cours des deux premiers semestres de leur cursus de licence, soit avec des UE de soutien existantes soit avec des UE de soutien spécifiques.

Paris 3. Après un test de niveau réalisé lors de la prérentrée, les étudiants sont répartis en groupes en fonction de leurs besoins (faiblesse à l'écrit ou à l'oral, difficulté à argumenter, niveau de lecture...) et afin de combler leurs lacunes. Ils suivent des cours obligatoires, distincts des enseignements de méthodologie universitaire et disciplinaire.

2. LA PASSATION D'UN CONTRAT PEDAGOGIQUE

Ce soutien donne lieu dans certains cas à la conclusion d'un contrat pédagogique entre l'établissement et l'étudiant, avec des engagements réciproques et la fixation d'objectifs.

Lille 2. Dans le cadre du dispositif d'aide à la réussite pour les étudiants ayant échoué aux examens du premier semestre, un contrat pédagogique, avec un tutorat spécifique, est passé, à la suite d'un entretien individuel.

Dijon. Les étudiants en difficulté suivent des modules de mise à niveau et des modules de méthodologie dans le cadre du contrat de soutien pédagogique.

3. LES REORIENTATIONS

Des passerelles ou des parcours adaptés sont également mis en place pour faciliter la réorientation d'étudiants dans des filières plus adaptées à leurs compétences et à leur projet personnel. De tels dispositifs peuvent prendre effet dès la première ou seconde année. Il permet soit de préparer une autre licence, soit de se réorienter vers une autre formation ou dans une autre voie comme l'alternance.

Aix-Marseille 3. Le suivi personnalisé des étudiants est assuré par un enseignant référent. Son rôle est de conseiller, observer la scolarité, détecter le décrochage, recevoir individuellement l'étudiant au moins 2 fois/trimestre, l'accompagner dans ses orientations. Ce suivi a été mis en place dans 4 composantes pour 1700 étudiants de L1/L2 sur Aix et Marseille, 64 enseignants impliqués.

Bordeaux 1. Mise en place d'un parcours spécifique « rebondir » permettant aux étudiants en situation d'échec (ayant moins de 8/20 aux évaluations des tronc communs) de compléter leurs acquis pour favoriser une réorientation positive conforme aux aspirations professionnelles des étudiants. Ce S2 permet aux étudiants soit de préparer une insertion, soit une autre licence, soit une formation en alternance. Ce semestre peut être également une remise à niveau pour refaire une bonne année ou de se réorienter y compris vers l'IUT. Ce dispositif est proposé également aux étudiants inscrits en IUT en difficulté.

Bretagne Sud. Dans le cadre du projet réussite, les étudiants en situation d'échec ou de difficulté durant le 1^{er} semestre peuvent, en accord avec le tuteur, s'inscrire au cycle d'orientation et de consolidation (COC) dans lequel il leur est proposé : une formation de 9 semaines pour consolider leurs connaissances sanctionnée par un examen final, des séances d'information pour définir un nouveau projet professionnel ainsi qu'une aide à la réalisation de dossier de candidature.

Lyon 1. Pour les étudiants des filières scientifiques, en échec à l'issue du premier semestre de licence ou de DUT, un semestre de détermination (S2D), composé d'une unité d'enseignement de détermination et d'une unité transversale est proposé. Ce dispositif permet des réorientations vers des études dans un champ disciplinaire différent. Un semestre de réorientation ou de remédiation vers les formations technologiques (RemFor't) est mis en place : il permet aux étudiants des filières généralistes de se spécialiser dans un champ disciplinaire technologique et aux étudiants en difficulté de redéfinir leur projet professionnel.

Montpellier 2. Plusieurs parcours sont prévus dans des mentions de licence généraliste permettant aux étudiants de poursuivre en licence professionnelle.

Montpellier 3 : Une UE de "rattrapage consolidation" en S2 est proposée aux étudiants en situation d'échec, à la place d'une option, pour leur permettre de consolider leurs connaissances dans la dominante concernée. Des actions spécifiques ont également été mises en place selon les composantes : soutien avant l'examen ou le partiel en L1, valorisation de l'intervention sociale en L2, maîtrise des TIC et des langues de L1 à L3.

Paris 6. Certains étudiants en difficulté en première année sont progressivement orientés vers un parcours professionnel l'année suivante : ils se voient proposer un stage long, de 6 semaines ou plus, intégré au cursus. Ce stage peut constituer une étape vers une licence professionnelle.

Poitiers : Un dispositif est mis en place permettant de repérer les étudiants en situation de

"décrochage". Les décrocheurs sont repérés par l'enseignant référent. Un DU "rebond" est créé pour permettre à ces étudiants d'acquérir les outils indispensables. Plusieurs modules sont prévus : remobilisation disciplinaire, méthodologie, réorientation, construire son PPP, acquisition des fondamentaux (sciences) et compétences de base utiles en poursuite d'études ou en insertion. 20 étudiants concernés dans un premier temps.

Strasbourg. *Un dispositif « orientation - admission en IUT » dans le cadre d'un « cursus décalé » dont le début est positionné en février, se traduit par la mise en place, au deuxième semestre, des passerelles d'orientation au sein de l'université entre les formations de licence et les formations de DUT.*

La mission confiée à Christian Demuynck, sénateur de la Seine-Saint-Denis, sur le décrochage et plus largement sur la réorientation dans les études supérieures permettra de dresser un diagnostic complet. Remises fin avril 2011, les propositions de son rapport devront pouvoir être mises en œuvre dès la prochaine rentrée universitaire.

AXE 4

PROFESSIONNALISER LES ENSEIGNEMENTS

Les principales mesures visent à favoriser l'acquisition de compétences et de savoirs mis en situation déjà professionnelle (connaissances pratiques, stages...) ainsi que de savoirs transversaux (langues, informatique, bureautique) et à permettre à l'étudiant de s'interroger sur son engagement dans une activité relevant de la filière qu'il a choisie dans le cadre de son projet personnel et professionnel.

1. LA GENERALISATION DU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP) ET DES UNITES D'ENSEIGNEMENT PRE-PROFESSIONNELLES OU PROFESSIONNELLES

Une vingtaine d'universités ont mis en place le PPP qui prend le plus souvent la forme d'une unité d'enseignement obligatoire ou optionnelle, avec délivrance de crédits. D'autres universités introduisent dans leurs maquettes des unités qui initient l'étudiant aux champs des métiers en lien avec leurs formations.

Paris 3. *Création de 2 unités d'enseignement dotées chacune de 2 crédits, afin d'aider les étudiants à construire leur projet de formation, puis leur projet professionnel et d'anticiper sur leur insertion. 9000 étudiants sont concernés.*

Rennes 2. *Mise en place depuis 2008 d'un enseignement de préprofessionnalisation dans les 3 premières années du cycle licence :*

- S2 et S3 : sensibilisation aux champs professionnels ouverts aux étudiants en lettres et sciences humaines;
- S4 à S6 : approfondissements.

L'ensemble de ces unités d'enseignement représentent 30 crédits sur les 180 de la licence.

2. LE DEVELOPPEMENT DES STAGES

Si toutes les licences professionnelles comportent impérativement un stage de 12 à 16 semaines, on observe qu'un nombre croissant de licences générales prévoient désormais l'organisation de stages intégrés au cursus.

Brest. *Stage de 2 semaines en entreprise obligatoire dans les licences scientifiques (330 étudiants).*

CUFR Champollion à Albi. *Stage obligatoire suivi par un enseignant référent « stage ».*

Limoges. *Stage de 6 semaines effectué en troisième année par 1200 étudiants.*

3. L'ACQUISITION DE COMPETENCES ADDITIONNELLES

L'acquisition de ces compétences dans les domaines des langues vivantes étrangères, de l'informatique et de la bureautique se traduit généralement par la délivrance d'une certification, telle que le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) ou le certificat informatique et internet (C2i).

Citons également la certification C2e (certification en environnement de l'entreprise) que prépare l'université Aix-Marseille 2.

Lille 3. 2200 tests en langues vivantes étrangères.

Reims. Création d'une maison des langues.

4. LE PORTFOLIO OU LE PORTEFEUILLE D'EXPERIENCES ET DE COMPETENCES

De nombreuses universités mettent en œuvre le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), dossier personnel de l'étudiant, qui recense ses acquis au fur et à mesure de leur validation. Le PEC permet à l'étudiant de prendre la mesure de compétences dont il n'a pas spontanément conscience et constitue un instrument très efficace dans le dialogue qu'il aura à mener avec le monde socio-professionnel.

Lancé par 5 universités (Grenoble 1, Poitiers, Toulouse 1, Toulouse 3, Montpellier 1), **le portefeuille d'expériences et de compétences de l'étudiant** est expérimenté dans 13 établissements (Bordeaux 1, Bordeaux 2, Cergy-Pontoise, Grenoble 1, Lille 1, Montpellier 1, Paris 12, Pau, Poitiers, Toulon, Toulouse 1, Toulouse 3 et Valenciennes)

5. LA MISE EN SYNERGIE DE PLUSIEURS DISPOSITIFS DE PROFESSIONNALISATION

Tout en développant une approche de la formation autour des compétences à acquérir, les universités s'attachent à articuler entre eux les différents dispositifs de professionnalisation des enseignements.

Paris 12. L'université met en place 3 modules spécifiques et progressifs sur l'ensemble du cursus :

- PPP en première année ;
- module de découverte du monde professionnel en deuxième année ;
- généralisation du stage en troisième année.

AXE 5

S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE QUALITE

La démarche qualité, fondée sur l'évaluation en interne de la formation sous tous ses aspects, pénètre progressivement la culture des établissements. Plusieurs universités se sont largement engagées dans la généralisation de l'évaluation des enseignements, en particulier par les étudiants eux-mêmes. La participation de ceux-ci est assurée le plus souvent par des questionnaires mis en ligne.

Evry. Une évaluation interne des enseignements auprès des étudiants a été mise en place. Un courrier personnalisé leur est adressé avec un questionnaire établi en concertation avec leurs élus aux conseils de l'université, questionnaire également accessible en ligne sur le portail étudiant. Les résultats de l'enquête effectuée mention par mention sont ensuite transmis aux responsables de formations et consultables sur le site intranet de l'université.

Paris 6. Toute licence fait l'objet d'une évaluation, y compris en terme d'insertion professionnelle. Un conseil de perfectionnement est intégré à toutes les formations.

Paris 11. L'évaluation systématique de toutes les formations de licence s'est traduite par la création d'un groupe de pilotage ainsi que de cellules « évaluation » dans chaque composante et l'acquisition d'un logiciel d'enquête.